Dissertation philosophique

Sujet: Qu'est ce qui peut fonder l'accord des esprits?

Un accord est un rapport de concordance existant entre des choses et aboutissant à une reconnaissance commune, qui est ainsi satisfaisante pour l'esprit, qui, quant à lui, est une substance immatérielle servant de support à la pensée. L'esprit se définit donc par le principe de la pensée et de la réflexion humaine. En effet, l'esprit désigne ici les hommes entre eux, considérés du point de vue de leur qualité d'êtres pensants. L'homme est donc essentiellement "esprit", car il est doué de pensée et si l'accord se fait entre des esprits, nous pouvons nous demander "qu'est ce qui peut fonder l'accord des esprits ?"

Toutefois, il est important de constater une discorde. En effet, le désaccord entre interlocuteurs est une situation très fréquente, les hommes, incapables de trouver un terrain d'entente, restent ainsi sur leurs positions respectives, ce qui ne manque pas d'engendrer des conflits. Cependant toute discussion vise à trouver un terrain d'entente. En effet, nous pouvons constater que les esprits peuvent s'accorder, que nos consciences ne sont pas seulement solitaires et qu'il y a des domaines sur lesquels et pour lesquels on s'entend. Toutefois, nous pouvons également nous demander si les contenus sur lesquels on peut trouver un accord pour tous les esprits sont-ils légitimes et si il y a bien une "origine" à ces accords. Ainsi, ne serait-ce pas le désaccord qui provoque la nécessité de s'accorder ?

Dans un premier temps, nous verrons que c'est sûrement le langage, la logique, le dialogue et la raison qui fondent l'accord des esprits. Dans un second temps, nous constaterons que finalement l'accord des esprits existe antérieurement grâce au jugement de goût et la morale. Enfin, dans un dernier temps, nous comprendrons que c'est sûrement le désaccord qui est à l'origine du fondement de l'accord des esprits.

À la question: « Qu'est ce qui peut fonder l'accord des esprits ? » il semble qu'il faille répondre que des accords existent et sont fondés, car, à titre d'exemple, grâce au langage, à la logique et au dialogue, nous pouvons y voir une condition d'accord entre les esprits. En effet, si l'on se penche, par exemple, sur le langage, un terme pour lequel le linguiste Saussure s'est intéressé dans son Cours de linguistique générale, le langage désigne avant tout une faculté propre à l'homme et s'oppose ainsi à la communication animale, René Descartes à mis cela en évidence dans son Discours de la méthode. Rousseau, dans son œuvre inachevée Essai sur l'origine des langues écrit à propos de l'origine du langage humain « La parole, étant la première institution sociale, ne doit sa forme qu'à des causes naturelles ». Le langage est donc une faculté qui ne dépend pas du corps mais de l'esprit, c'est un ensemble de signes pouvant être assemblés d'une infinité de manières et permettant ainsi d'exprimer des pensées, donc, d'être potentiellement en accord avec d'autres esprits puisque le langage, étant un accord fixé, il est facile pour les hommes se s'accorder et celui-ci entraîne le dialogue et la logique. En effet, le dialogue se fait essentiellement par le

langage, donc par des échanges de signes abstraits en vue de communiquer avec autrui. Eric Weil, dans,la « <u>Logique de la philosophie</u> » s'est intéressé à la nécessité de présupposer une discussion sérieuse et rationnelle pour fonder l'accord des esprits. En effet, l'homme n'est pas un être solitaire ; il appartient à une communauté et il est donc conduit à confronter son propre discours à celui des autres. « Car que faut-il pour qu'il puisse y avoir dialogue ? La logique ne permet qu'une chose, à savoir, que le dialogue, une fois engagé, aboutisse, que l'on puisse dire lequel des interlocuteurs a raison, plus exactement, lequel des deux a tort [...] Mais pourquoi l'homme accepte-t-il une situation dans laquelle il peut être confondu? Il l'accepte, parce que la seule autre issue est la violence : quand on n'est pas du même avis, il faut se mettre d'accord ou se battre jusqu'à ce que l'une des thèses disparaisse avec celui qui l'a défendue. [...]» et également "Or, si l'on a découvert de bonne heure que la contradiction rend impossible le discours, on a également vite fait de remarquer que la contradiction ne peut se présenter que là où quelque chose, ne fût-ce qu'une thèse, est reconnue valable par tous les participants du dialogue". Ainsi, ce prouve Eric Weil, c'est que, même si les hommes sont ont situation de désaccord, le dialogue et la logique vont les entraîner sur des sujets d'entente, afin d'éviter d'user de violence, ils vont donc tout mettre en oeuvre pour se mettre d'accord. En effet, E. Weil montre qu'il suffit d'une discussion sérieuse et rationnelle pour fonder l'accord des esprits. Ainsi l'accord entre esprits peut se fonder à l'aide du langage, de la logique et du dialogue mais cela repose également sur d'autres principes comme la raison.

En effet, il faut également considérer la raison comme fondement de l'accord des esprits, car sans la raison, il ne pourrait exister de discours logique et raisonnable. Ainsi ce serait la raison qui fonderait tout, comme la possibilité même de s'accorder. En effet, la raison se donne pour tache de connaître ce qui existe, se détournant des apparences pour s'intéresser aux entités réelles, c'est l'instrument essentiel de la production des connaissances dans les domaines scientifiques, philosophiques. En ce sens, elle s'oppose aux données des sens, de l'imagination. Cette faculté de connaissance ou de rationalisme peut conduire au déterminisme, c'est-à-dire à la connaissance du futur comme par exemple l'utopisme, étant la représentation d'une société idéale rationalisée, sans défaut, contrairement à la réalité. En effet, les discours utopistes sont tous fondés en raison, ils ont tous un socle raisonnable, ce qui présuppose une raison commune. Campanella, un dominicain calabrais, a rédigé un ouvrage utopique entrepris en prison dans le genre de <u>La République</u> de Platon, intitulé <u>La Cité du Soleil</u>. Son œuvre décrit une cité imaginaire et on suit un dialogue entre un marin génois et un chevalier et cette forme dialoguée est une réminiscence du dialogue platonicien qui a également été utilisée par Thomas More. Dans sa cité idéale, tout est mis en commun, mais la répartition des produits et des biens est réglée par des magistrats qui veillent attentivement à ce que chacun soit rétribué selon son mérite. Ainsi personne n'est animé par un esprit de convoitise car tout est mis en commun, nous pouvons citer l'extrait suivant « la communauté fait de chacun un riche et un pauvre : riche parce qu'il possède tout, pauvre parce qu'il utilise les choses sans se soumettre à elles ». La raison est donc un fait du fondement des accords car celle-ci impose que chacun obtient ce qu'il a mérité, la jalousie n'y a donc pas ça place, tout le peule trouve ce principe juste et équitable, et donc s'accorde avec cette idéologie. Un autre philosophe, Thomas More, a également rédigé une œuvre utopique, à savoir, <u>Utopie</u> qui est une île imaginaire avec le fonctionnement d'un État idéal reposant sur une organisation communautaire qui n'entrave la liberté de personne et donc crée l'accord et l'union de son peuple. Nous pouvons en extraire ce passage « C'est pourquoi je réfléchis à la Constitution si sage, si moralement irréprochable des Utopiens, chez qui, avec un minimum de lois, tout est réglé pour le bien de tous, de telle sorte que le mérite soit récompensé et qu'avec une répartition dont personne

n'est exclu, chacun cependant ait une large part ». L'auteur va même jusqu'à proposer la suppression de la propriété privée « Je suis donc convaincu que les ressources ne peuvent être réparties également et justement, que les affaires des hommes ne peuvent être heureusement gérées si l'on supprime la propriété privée ». Ainsi, ce que nous montre More à travers ces deux extraits est qu'un socle raisonnable, à savoir les lois, la constituions, l'égalité, impose une raison commune, donc des fondements connus par tous, ce qui fonde inévitablement l'accord des esprits puisque chacun respecte ce socle commun afin de vivre en harmonie. Nous pouvons également faire une référence à une autre œuvre utopique Supplément au voyage de Bougainville de Denis Diderot. Dans cette œuvre, Tahiti fonctionne comme une utopie, à la manière de la république idéale de Thomas More. En effet, dans cette île préservée de la civilisation et de la propriété, Diderot rejoint Rousseau dans le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes : la terre appartient à tous, femmes et hommes, sœurs et frères, pères et filles s'aiment librement, sans l'entrave de la pudeur ni de la loi.

Nous avons pu mettre en évidence que les accords entre esprits peuvent avoir lieu car ils ont en apparence des points communs et un socle unique qui sert à faire régner l'entente entre esprits, comme par exemple les lois. Ainsi, il semblerait que le fondement de l'accord des esprits soit bien le langage, le dialogue ou encore la raison, mais il est toujours important de révéler un paradoxe. En effet, dans un monde sans embuscade, la raison serait le fondement des accords. Toutefois, il important de préciser par exemple que l'utopie est une idéologie irréelle. En effet, elle serait sinon appliquée à notre société et depuis des décennies, donc puisque l'utopie est un modèle seulement fictif et imaginaire, pouvons-nous en conclure que l'accord des esprits est donc impossible ? En effet, l'<u>Utopie</u> de More est l'un des ouvrages les plus controversés de la littérature philosophique, car ce que défend véritablement cette œuvre est l'ouverture d'esprit, l'aptitude à une discussion pour améliorer la société. C'est un état d'esprit que propose Thomas More. Nous avons peut-être tout simplement oublié d'émettre la possibilité que l'accord des esprits puisse avoir lieu avant langage lui-même grâce, par exemple à la morale et aux jugements de goût, ainsi l'accord des esprits serait possible mais avec d'autres principes que ceux énuméré auparavant.

Notre première approche a donc le mérite de répondre que des accords existent et sont fondés grâce à des principes établis comme le langage, la logique ou encore éventuellement grâce à la morale, mais elle ignore que l'accord des esprits existe avant même le fait de parler et de raisonner, donc avant le langage lui-même. En effet, l'accord des esprits repose avant tout sur la morale. Nous disions que le fondement de l'accord des esprits était la raison, et que lorsque nous commencions à expliciter le concept de raison, l'explicitation était que la raison était l'accord des esprits, l'unité du vrai, le fondement du dialogue. Nous disions donc que le fondement de l'accord des esprits, c'est l'accord des esprits, on tournait donc en rond. Ainsi, ce qu'on avait oublié dans notre première approche est que l'accord des esprits existe avant même tout les principes que nous avons établis dans notre première partis grâce jugement de goût et à la morale.

En effet, l'accord des esprits peut premièrement s'expliquer grâce au jugement de goût, inspiré du concept esthétique apparus en 1750. Baumgarten, un philosophe allemand, va d'abord nommer cela comme «la science de la connaissance sensible », donc un jugement qui n'est pas liée à la connaissance mais qui est motivé par la sensibilité à l'objet. En effet, le jugement de goût exprime juste le plaisir que l'on éprouve à contempler tel objet. Elle ne concerne pas l'objet dans sa réalité objective mais la subjectivité qui est en rapport avec lui. Kant, dans son introduction à la

<u>Critique de la faculté de juger</u> dit bien que « Ce qui est simplement subjectif dans la représentation d'un objet, c'est-à-dire ce qui constitue sa relation au sujet et non à l'objet, c'est sa nature esthétique». Ainsi, l'expérience esthétique fait intervenir un jugement, que Kant nomme comme étant le jugement esthétique ou encore le jugement de goût, le goût étant pour Kant « la faculté de juger du beau ». Le jugement de goût nous intéresse particulièrement ici, puisque pour Kant, quand j'affirme que quelque chose est beau, j'affirme que c'est beau universellement pour tous, ainsi, cela est en lien avec l'accord des esprits. En effet, Kant prétend à la validité universelle car il ne dit pas «cela me plait à moi » mais « c'est beau », il parle de la beauté comme reconnaissable par tous.

Nous pouvons ainsi dire : « Est beau ce qui plaît universellement et sans concept ».

Ainsi, Kant présuppose que l'on pourrait s'entendre universellement sur ce qui est beau car chacun en principe peut dépasser son propre avis personnel, car en prononçant un jugement nous prétendons que ce plaisir doit être celui de tout homme. Nous présupposons un accord esthétique prétendons que ce plaisir doit être celui de tout homme. Nous présupposons un accord esthétique avant même que chacun ne parle ou ne dialogue, donc avant le langage lui-même. Le fondement du dialogue est donc anté-langagier, ce qui signifie qu'il est nécessaire de le concevoir avant tout langage. La communication esthétique est la base d'une communication universelle et donc par la même occasion de l'accord des esprits. Enfin, nous pouvons finir sur une autre citation de l'œuvre de Kant, à savoir, « Il serait ridicule que quelqu'un, s'imaginant avoir du goût, songe en faire la preuve en déclarent : cet objet [...] est beau pour moi. Car il ne doit pas appeler beau, ce qui ne plait qu'à lui [...] lorsqu'il dit qu'une chose est belle, il attribue aux autres la même satisfaction ; il ne juge pas seulement pour lui, mais pour autrui et parle alors de la beauté comme si elle était une propriété des choses » ; Nous pouvons donc en conclure que le jugement de goût pose au moins dans son principe l'accord des esprits tout comme un autre exemple anté-langagier à savoir la dans son principe l'accord des esprits tout comme un autre exemple anté-langagier, à savoir la morale.

En effet, la morale rend également l'accord possible à travers la position de l'homme, qui est non seulement sensible, mais aussi intelligible. La morale énonce que l'action humaine, ses normes et valeurs, sont soumise au devoir et ayant pour but le bien. Ainsi cela entraîne naturellement l'accord des esprits avant même le langage et le dialogue. A titre d'exemple, dans <u>Les fondements de</u>

l'accord des esprits avant même le langage et le dialogue. A titre d'exemple, dans <u>Les fondements de la métaphysique des mœurs</u>, Kant a essayé de comprendre ce qui définit la morale en général et surtout ce qui la fonde, à savoir, selon lui, la « bonne volonté ». En effet, un acte n'est pas moral parce qu'il est orienté vers le bien, il l'est parce qu'il se conforme à un principe de devoir moral.

Ainsi ce qui rend l'acte bienfaisant moral c'est le fait qu'on l'effectue pour respecter une loi morale même si on n'en ressent pas d'inclination. Ainsi, ce n'est donc pas la raison qui pousse aux fondements de l'accord des esprits grâce à ses lois,..., mais bien la morale. En effet l'accord est rendu possible par la position de l'homme qui est non seulement sensible, mais aussi intelligible, car l'homme est libre de se donner à lui même ses propres buts ou fins. Ainsi, le fondement de l'accord des esprits, c'est leur appartenance commune au monde intelligible. Le monde intelligible étant le lieu de l'accord nous pouvons constater que le fondement de l'accord des esprits n'est pas matériel lieu de l'accord, nous pouvons constater que le fondement de l'accord des esprits n'est pas matériel, mais spirituel et intelligible.

Nous pouvons citer quelque passage de l'œuvre de Kant afin d'illustrer nos propos « Agis selon une maxime telle que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle », et « Agis de telle sorte que tu uses de l'humanité, en ta personne et dans celle d'autrui, toujours comme fin, et jamais simplement comme moyen » et enfin « Agis de telle sorte que ta volonté puisse se considérer elle-même, dans ses maximes, comme législatrice universelle. » Nous pouvons observer qu'a travers ces divers références Kant en conclue que pour qu'une morale soit possible il faut se représenter l'homme comme être libre et raisonnable qui c'est prendre conscience de la morale, donc des lois, des constitutions... même si cela ne lui convient pas, afin faire régner l'ordre

et l'accord entre les esprits : l'important est notre commune appartenance au monde intelligible. En effet, le truand sait bien ce qu'est la moralité même s'il ne la suit pas, c'est comme nous l'avons dit précédemment, un être libre et raisonnable qui sait prendre conscience de la morale, même si il ne veut pas la suivre. Dès lors, « La liberté doit être supposée comme propriété de la volonté de tous les êtres raisonnables ».

Toutefois, nous pouvons relever un nouveau paradoxe. En effet, la beauté et la moralité développés précédemment ne sont jamais que des expériences, et d'une expérience nous ne sommes jamais certains. Le monde intelligible n'est donc pas d'emblée un monde commun car l'appartenance n'est jamais affirmée mais postulée. En effet, nous la présupposons toujours, mais nous ne sommes jamais certains qu'elle soit un socle ou un fondement absolu. Dès lors, nous pouvons clairement apercevoir les deux inconvénients qui sont liés au fait de faire reposer sur le monde intelligible le fondement de l'accord des esprits. Premièrement, il y a un problème lié au fait de poser le fondement de l'accord des esprits sur quelque chose qu'on ne peut poser comme commun et deuxièmement, il y a un problème lié au fait de poser comme fondement ce qui est en vérité un postulat, c'est-à-dire, qui ne pourrait être vérifié que si on avait l'expérience de l'accord des esprits, ce qui donc reviendrait à fonder le monde intelligible sur l'accord des esprits, et donc de fonder l'accord des esprits sur le monde intelligible. Ainsi, nous nous apercevons que les hommes éprouvent du mal à s'accorder, d'où les guerres malgré tous les accordes qui existent, comme la paix, la morale, la raison, le dialogue ; Alors ne serait-ce pas le désaccord entre esprits qui serait au fondement même des accords ?

Nous avons donc pu constater à travers les deux premières moments que, malgré tous les accords mis en place afin de bénéficier de l'accorde des esprits, et donc des hommes, ceux-ci éprouvent toujours du mal à trouver un terrain d'entente. Nous allons donc hypothéquer que le fondement de l'accord des esprits ne repose finalement sur rien d'autre que sur le désaccord lui-même, celui-ci étant le producteur de la nécessité de s'accorder.

En effet, c'est la discorde qui exige la nécessité de s'accorder. Pour illustrer notre thèse, nous pouvons par exemple nous pencher d'abord sur un exemple historique. Malgré tout les accords mis en place par l'homme (énumérés à plusieurs reprises), cela n'a pourtant pas empêché des guerres d'avoir lieu. Cependant les hommes n'ont pu retrouver des terrains d'ententes que grâce aux traités de paix. En effet, Clausewitz, un militaire prussien ayant rédigée la célèbre œuvre De la guerre a dit « En aucun cas, la guerre n'est un but par elle-même. On ne se bat jamais, paradoxalement, que pour engendrer la paix, une certaine forme de paix ». Cette citation du début du 19éme siècle, marque l'importance des négociations lors de traités de paix, car en effet, chaque guerre conventionnelle commence par une déclaration de guerre et s'achève par un traité. Toutefois, des penseurs comme Emmanuel Kant perçoit les traité comme des promesses éphémères, dans Vers la paix perpétuelle, « L'état de paix n'est pas un état de nature, lequel est au contraire un état de guerre, c'est pourquoi il faut que l'état de paix soit institué ». Ainsi Kant affirme que la nature des hommes est de faire la guerre, donc il faut qu'une morale soit mise en place comme des lois, constituions; tout ce que nous avons affirmée précédemment, et cette théorie va inspirer la création de la Société des Nations puis l'Organisation des Nations Unies. Ainsi pour que l'esprit des hommes soit en situation d'accord, il a fallu une discorde, à savoir ici, des guerres, pour aboutir ensuite à des traités et institutions pour les maintenir en accords. Nous pouvons également citer d'autre exemple, comme Kant, dans Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique publié en 1784.

En effet, à travers cet essai philosophique, particulièrement dans la quatrième partie de son œuvre, Kant traite de la société, qu'il définit comme fondée sur un antagonisme qui s'impose au sein des individus. Un antagonisme étant un état d'opposition entre deux puissances s'affrontant. Afin d'illustrer le fait que Kant appuie également le fait que la discorde exige la nécessité de s'accorder, nous pouvons citer ce passage de son essai « L'homme incline à se socialiser parce que dans un tel état, il se sent davantage homme [...] Mais il a aussi une grande propension à se singulariser parce qu'il se découvre en même temps doué de cette insociable propriété qui fait qu'il veut tout diriger seulement selon son gré, et s'attend de ce fait à des résistances venant de toutes parts [...] Or, c'est cette résistance qui éveille toutes les forces de l'homme, l'amène à vaincre sa propension à la paresse et, poussé par l'ambition, la soif de domination ou la cupidité, à se tailler une place parmi ses compagnons [...]». L'idée générale est le fait que les hommes ont besoin de compétions, de discorde positive, afin de sortir de leur paresse, ce qui a pour signification que les hommes éprouvent un besoin constant à se singulariser afin d'être le plus performant dans leur domaine et s'attende en retour à de la résistance de la part des autres, qui peut être traduit par la jalousie, et c'est cette résistance qui fond l'accord des esprits. En effet, si chacun était parfait il n'y aurait pas besoin de s'améliorer continuellement, mais, dans le monde réel, les hommes sont individuellement poussés par l'ambition afin de bénéficier par exemple d'un meilleur statut que son voisin, les hommes veulent donc s'améliorer continuellement. hommes veulent donc s'améliorer continuellement.

hommes veulent donc s'améliorer continuellement.

Ainsi se sont les désaccords positifs qui forcent les hommes à s'accorder puisque tous ensemble, individuellement, ils vont rechercher la perfection. Cette thèse défend tout à fait notre thèse, à savoir que la discorde est à l'origine des accords. Nous pouvons finir sur une autre citation de Kant « L'homme veut la concorde; mais la nature sait mieux ce qui est bon pour son genre; elle veut la discorde. Il veut vivre tranquillement et plaisamment; mais la nature veut qu'il doive sortir de l'insouciance et de la frugalité oisive et se jeter dans le travail et les peines, pour en revanche trouver aussi des moyens de se délivrer à nouveau intelligemment de ces dernières ». Kant l'affirme, la discorde est naturelle et obligatoire, l'homme doit s'y confronter.

Ensuite, afin de compléter notre thèse nous pouvons également développer des exemples plus personnels à partir de l'analyse de la quatrième partis de l'essai philosophique de Kant, « Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique » où l'on observe que l'antagonisme et l'égoïsme finissent par produire une émulation positive, donc une discorde positif qui entraine avec elle l'accord des esprits. Avant de développer d'autres exemples, nous pouvons faire une brève référence à « La compétitions, mère de toute choses » de Jean-Marie Pelt qui développe parfaitement la théorie de Kant. En effet : « La ruse de la Nature consiste à user d'un moyen négatif, la discorde, en vue d'une fin positive, la concorde. [...] La nature parce qu'elle connaît la vraie nature de l'homme, utilise la discorde, l'insociable sociabilité, l'antagonisme des penchants individuels égoïste pour parvenir à cette fin. Ceci ne contredit nullement la thèse précédente selon laquelle la Nature cherche à réaliser la paix dans et par la guerre, la concorde dans et par la individuels égoïste pour parvenir à cette fin. Ceci ne contredit nullement la thèse précédente selon laquelle la Nature cherche à réaliser la paix dans et par la guerre, la concorde dans et par la discorde ». Cet extrait confirme bien notre thèse, à savoir, la discorde, mise en place par la nature, est à l'origine des accords des esprits. Ensuite, après avoir étudié le comportement de l'homme vis-à-vis de la compétions et celui de guerre, nous pouvons, à titre d'exemple, nous intéressé sur la nature, et plus particulièrement sur les arbres par exemple. En effet, cet exemple nous permet de montrer que le monde entier, que se soit les humains ou la nature nécessite la dialectique de la concorde et de la discorde. En effet, si l'on observe une forêt, nous pouvons immédiatement constater que chaque arbre est majestueux, c'est-à-dire, grand, aligné, scintillant... et si tout ces arbres paraissent merveilleux à vue d'oeil c'est que, comme les hommes, ils sont en compétions. En effet, chacun cherche à bénéficier du plus de ressources, comme le soleil, des nutriments, chaque

arbre cherche à être encore, voir plus, parfait que sont voisins, et c'est grâce à cette compétions qu'ils vont pousser plus vite et plus droit. Ainsi, cela est d'autant plus gratifiant pour la société puisque les forets dans leurs ensembles se portes mieux. C'est donc un désaccord positif, à savoir, la compétions, qui à mené les arbres à s'accorder.

Nous pouvons donc en conclure que c'est le désaccord, paradoxalement qui rend possible et fonde l'accord des esprits.

Notre première approche avait le mérite de nous montrer que les accords existent et sont fondés. En effet, à travers le langage, la logique et le dialogue, on aperçoit une condition d'accord entre les esprits, notamment grâce à la présupposition d'une discussion sérieuse et rationnelle, et ce qui fonde ce discours logique et raisonnable n'est rien d'autre que la raison. En effet, notre première partie nous a également montré que ce serait la raison qui fonderait tout, comme la possibilité même de s'accorder grâce à un socle raisonnable présupposant une raison commune. Toutefois nous avons vus qu'il n'existait pas de socle commun raisonnable comme dans les utopies, donc l'accord des esprits reposait finalement sur d'autres principes.

En effet, le deuxième moment nous a permis de mettre en évidence que l'accord des esprits existe avant tout grâce au jugement de goût ; qui présuppose que l'on pourrait s'entendre sur ce qui est beau car chacun en principe peut dépasser son propre avis personnel ; et aussi grâce à la morale. En effet, la morale nous a permis de mettre en évidence que l'accord est rendu possible par la position de l'homme qui est non seulement sensible mais aussi intelligible. Toutefois, cela nous permis de révélé une discorde, à savoir que le désaccord est peut être à l'origine des accords des esprits.

En effet, notre troisième approche à eu le mérite de nous monter que finalement le fondement de l'accord des esprits ne repose sur rien d'autre que sur le désaccord. Nous avons pus mettre notre thèse en évidence grâce à la théorie de Kant qui relate le fait que la discorde est le producteur de la nécessité de s'accorder puisque une discorde positif comme la compétions, l'ambition... va mener les hommes, et donc leurs esprits, à se reprendre en main et devenir de meilleur personne, et ainsi de crée un monde et une société plus performante puisque tout chacun veut gravir le plus échelons possible. L'homme doit se confronter à une discorde pour ensuite trouver la paix.

Donc pour finir, nous avions dit qu'un accord était un rapport de concordance existant entre des choses et aboutissant à une reconnaissance commune, qui est ainsi satisfaisante pour l'esprit. Cette reconnaissance commune n'est finalement rien d'autre que la discorde puisque c'est celle-ci qui génère l'accord des esprits.